



Programme d'actions

CDPL

2017

LA STRATÉGIE

Le Conseil de Développement s'est fixé comme objet social d'être « Un espace de réflexion, de proposition et de contribution aux politiques publiques mises en œuvre sur le Pays de Lorient par une participation aux processus de décision et une capacité à organiser du débat public ». Pour cela il a défini une stratégie caractérisée par la définition:

- d'une « bannière » : « L'AVIS CITOYEN »

- de cibles ; les collectivités territoriales (élus des deux EPCI et de la Région) ;

la société civile, citoyens, acteurs du territoire représentant les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et environnementaux et membres de l'association elle-même.

- d'une vocation : faciliter le dialogue entre les élus et la société civile, il apparaît nécessaire de construire un espace de réflexion et de proposition d'orientations nouvelles, de mettre en place un espace de dialogue et de communiquer pour assurer une bonne information ;

- d'une ambition : intégrer l'avis de la société civile dans la gouvernance locale ce qui implique d'être représentatifs du territoire, porteurs d'idées nouvelles et pour cela faciliter l'expression des citoyens et leur donner l'envie de participer à la démarche.

de valeurs organisationnelles démocratiques, de valeurs éthiques et de valeurs culturelles.

LE PROGRAMME D' ACTIONS DE 2017

I. ACTIVITÉS DU CDPL

Relations avec les EPCI (objectif : améliorer les échanges pour une production plus pertinente) :

- Contrat de partenariat : élaboration de propositions d'orientation et avis sur les projets subventionnables dans la cadre de la revoiture du contrat de partenariat

- Comités de suivi avec les élus des EPCI (objectif : 6 réunions /an)

Réseau des CD bretons (objectif : partenariats, échanges de pratiques et d'organisation)

Réseau territorial Renforcement des partenariats

II. FONCTIONNEMENT (objectif : améliorer le fonctionnement du CDPL)

- expliciter les règles de fonctionnement du CDPL
- améliorer l'accueil et l'implication des adhérents
- élaborer la charte de fonctionnement du CDPL (relations adhérents, groupe de travail, CA, bureau et AG)

III.COMMUNICATION

Communication institutionnelle (objectif : gagner en visibilité, accueillir de nouveaux adhérents, améliorer la participation aux ateliers, conférences..., diffuser les travaux du CDPL) :

- Amélioration du site Internet
- Professionnalisation de la newsletter (valorisation d'un groupe de travail par mois, notamment)
- Stratégie de présence sur les réseaux sociaux
- Accueil d'un(e) stagiaire « développeur de communauté » afin de mobiliser les adhérents et la population autour des actions du CDPL, en s'appuyant notamment sur les réseaux sociaux

Communication interne (objectif : permettre un meilleur engagement des adhérents, améliorer le fonctionnement interne) :

- Création d'un livret d'accueil pour les nouveaux adhérents
- organisation de séminaires passerelles entre les groupes de travail
- Identification des compétences des membres et les solliciter ponctuellement
 - Organisation d'un séminaire interne sur le fonctionnement, les instances, le rôle du CDPL, les motivations variées des membres.

Événementiel (objectif : faire connaître le CDPL et le territoire) :

- Mardis du CDPL : présentation des acteurs et des initiatives du territoire, chaque 3^{ème} mardi du mois, dans une commune différente du Pays de Lorient (thèmes envisagés : l'emploi partagé ; l'écologie portuaire ; les zones blanches numériques...)
- Café-débat : présentation du CDPL avec débat dans les communes sur les problématiques du territoire.
- Conférences : en lien avec les thématiques traités par les Groupes de travail (Economie Verte, Agriculture...)
- Randos-vélo ou pédestres pour découvrir et mieux appréhender le territoire

IV. GROUPES DE TRAVAIL

Mobilité :

Réponse à la saisine de Lorient Agglomération sur la question des transports collectifs (organisation d'ateliers participatifs, études des documents, enquêtes... sur le sujet) et suivi des projets tuteurés universitaire sur la mobilité des habitants.

Economie Verte :

Organisation de la 4^{ème} conférence annuelle de l'Economie Verte et études de propositions d'actions concernant le co-voiturage en zone d'activités, le gaspillage alimentaire dans les entreprises et l'écologie



portuaire.

Agriculture et alimentation

Signature de la Charte de l'agriculture et de l'alimentation et organisation d'une conférence.

Élargissement des membres du groupe de travail pour gagner en représentativité (sectorielle et géographique).

Habitat et urbanisme

Avis sur le PLH avant validation en février et avis sur le SCOT.

Maritimité

Suivi de l'élaboration du site Internet regroupant les acteurs de la maritimité porté par Audelor, dans le cadre du Label Port Center et organisation d'une conférence.

Démocratie -citoyenneté

Intégration des jeunes dans les travaux du groupe de travail, suivi des conseils citoyens sur trois communes et organisation d'une conférence sur la question de la citoyenneté.

Innovation sociale numérique

Mettre en place une veille sur l'évolution du Collectif Numérique Bretagne Sud.